

**Compte-rendu de la conférence
donnée le 24 mars 2022
à la maison du diocèse de Vannes Montcalm
par le docteur Marine Mignot,
chef du service de soins palliatifs
de la clinique des Augustines de Malestroit.**

"Osons vivre jusqu'à la fin : les soins palliatifs"

- **Marine Mignot**

chef du service de soins palliatifs à Malestroit

médecin spécialiste en médecine générale

mariée, 3 enfants



- **Les soins palliatifs ne sont pas un mouvoir !**

- **Les soins palliatifs ne sont pas un mouvoir !**
- **En chœur et au cœur**

Objectif:

approche globale et individualisée afin de soulager la douleur physique, psychologique et spirituelle dans le respect de la dignité de la personne.

Soins actifs

Continus

Evolutifs

Coordonnés

Pratiqués par une équipe pluridisciplinaire

Approche globale ET individualisée

Approche globale ET individualisée

Soulager la douleur physique, psychologique et spirituelle

Approche globale ET individualisée

Soulager la douleur physique, psychologique et spirituelle

Respect de la dignité

Tableau des soins curatifs et palliatifs

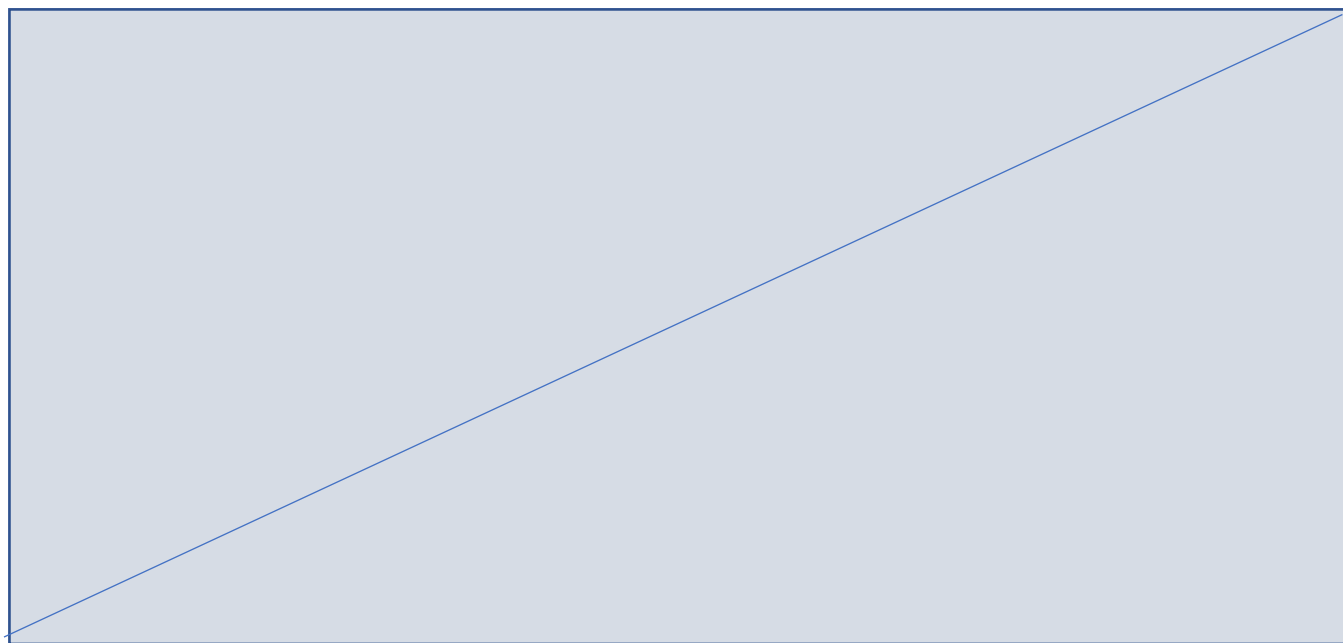


Tableau des soins curatifs et palliatifs

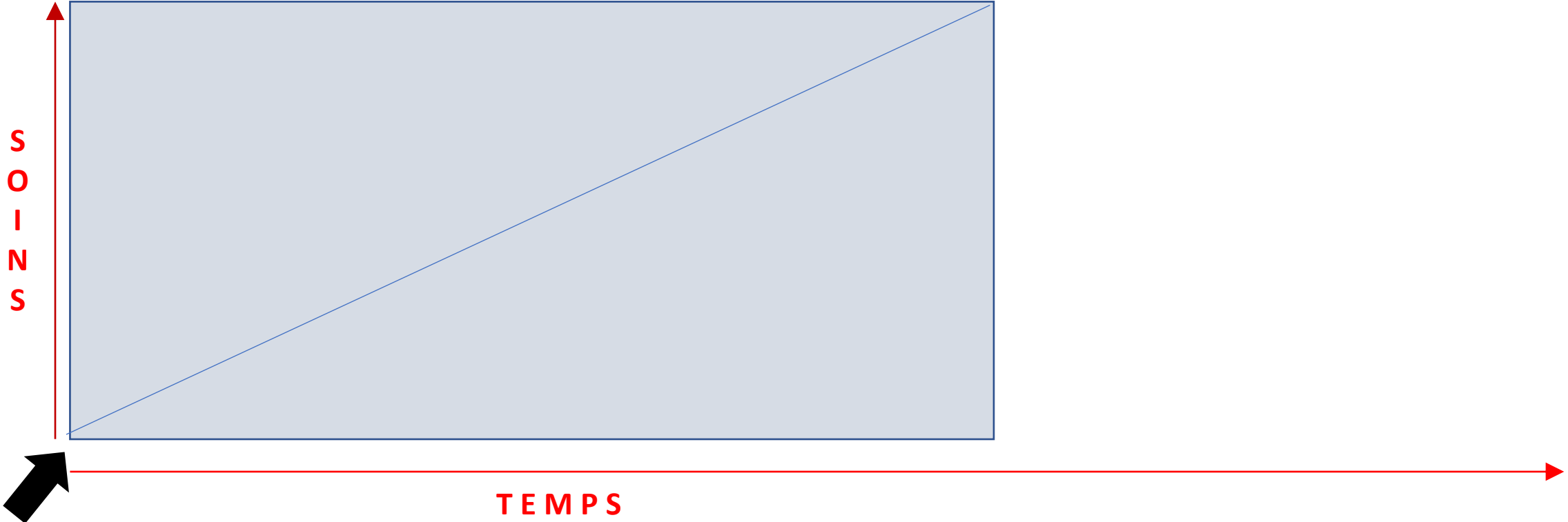


Tableau des soins curatifs et palliatifs

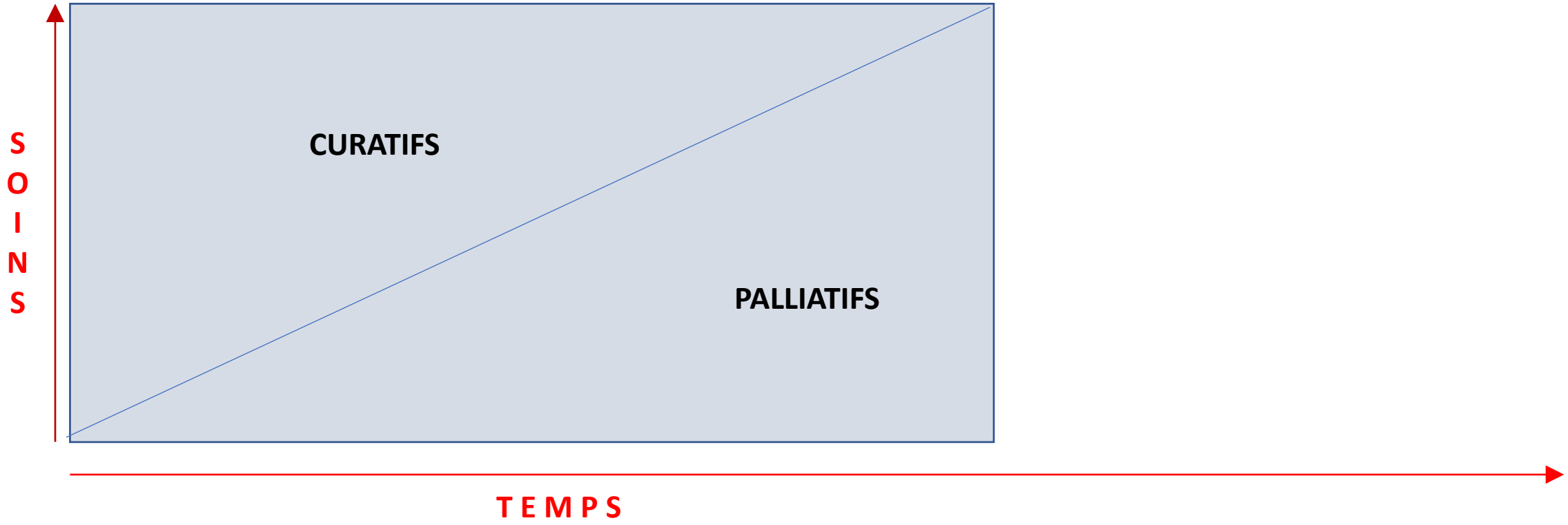


Tableau des soins curatifs et palliatifs

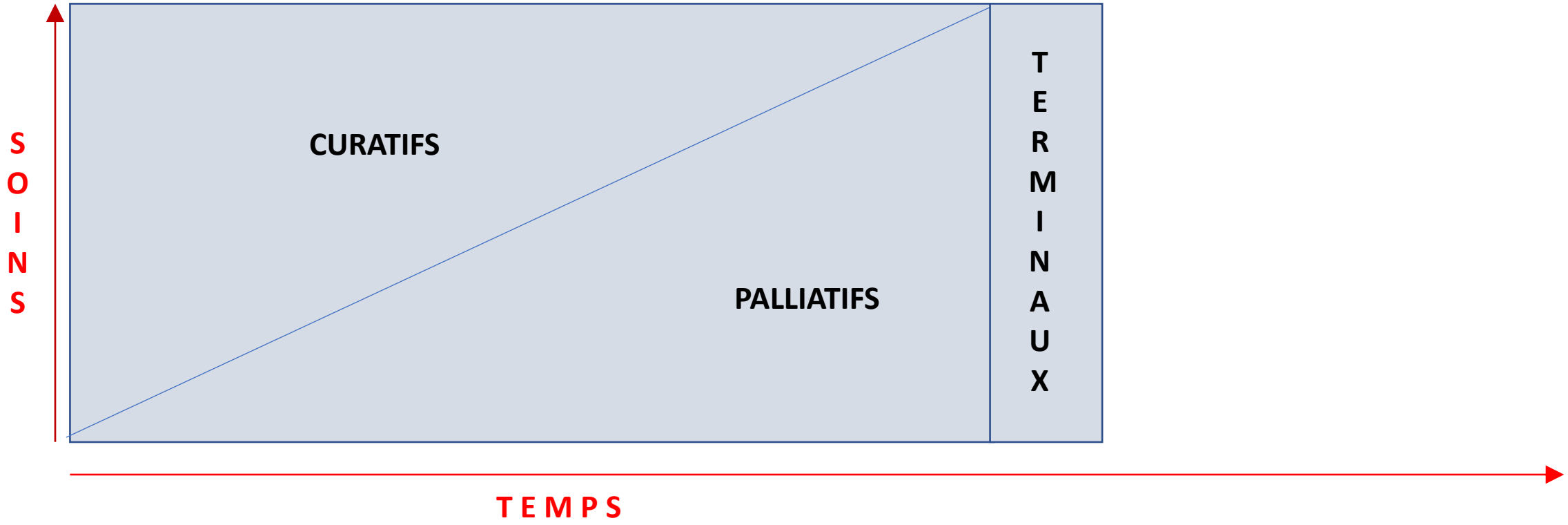


Tableau des soins curatifs et palliatifs

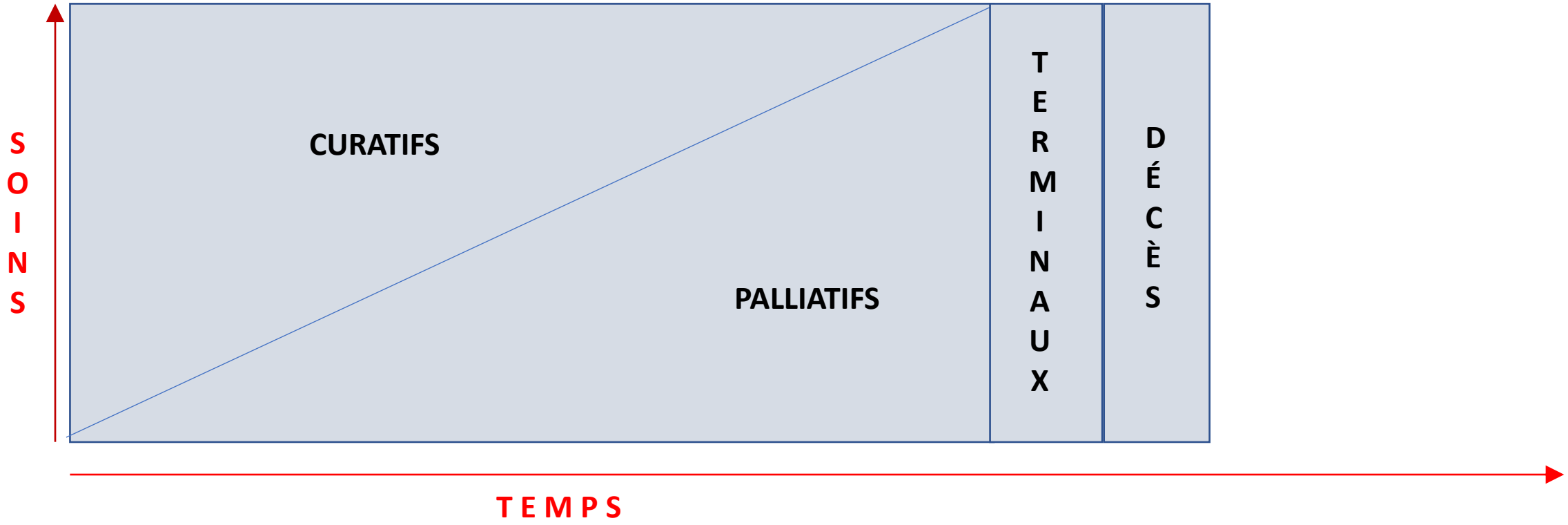
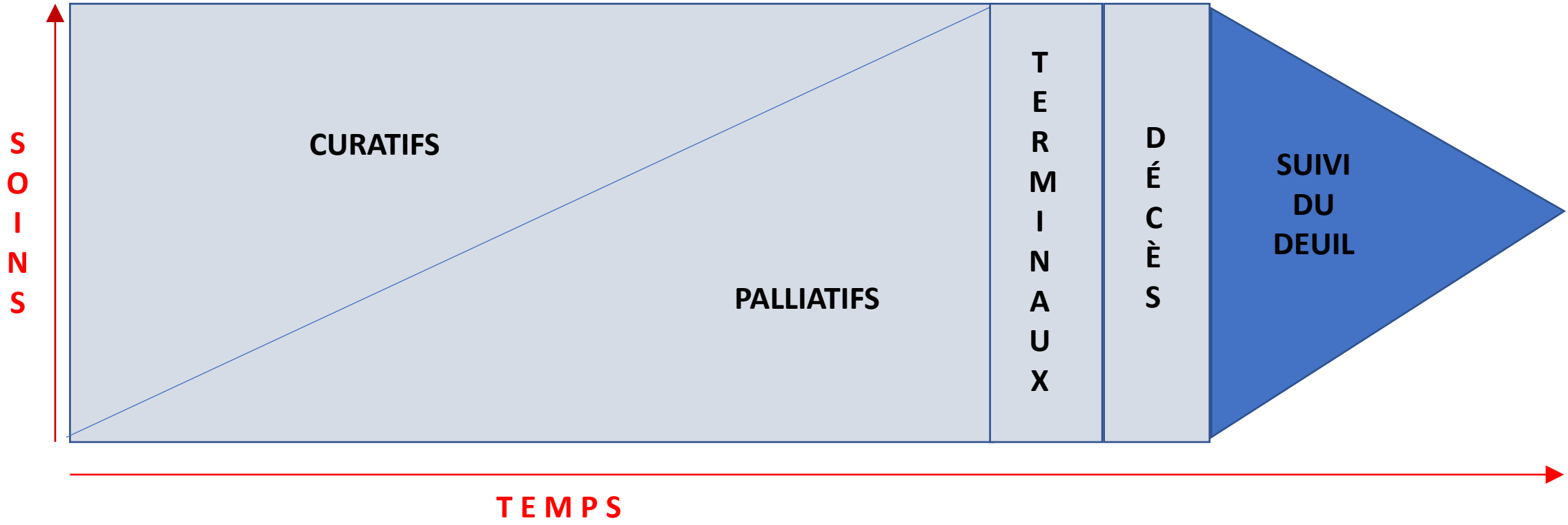


Tableau des soins curatifs et palliatifs



Position éthique



refus de l'euthanasie

Choix philosophique



exclusion de l'obstination déraisonnable

Position éthique



refus de l'euthanasie

Choix philosophique



exclusion de l'obstination déraisonnable

Que faire ?

Loi Claeys — Léonetti du 2 février 2016 : répondre à la demande de mourir dans la dignité

Loi Claeys — Léonetti du 2 février 2016 : répondre à la demande de mourir dans la dignité

- **réaffirmer le droit du malade à l'arrêt de tout traitement**

Loi Claeys — Léonetti du 2 février 2016 : répondre à la demande de mourir dans la dignité

- **réaffirmer le droit du malade à l'arrêt de tout traitement**
- **prendre en compte la volonté du malade**

Loi Claeys — Léonetti du 2 février 2016 : répondre à la demande de mourir dans la dignité

- **réaffirmer le droit du malade à l'arrêt de tout traitement**
- **prendre en compte la volonté du malade**
- **rendre ses directives contraignantes**

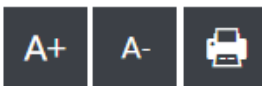


Actualités/Presse	Grands dossiers	Ministère	Métiers et concours	Profession
Affaires sociales	Prévention en santé	Santé et environnement	Soins et maladies	

[Accueil](#) > [Soins et maladies](#) > [Prises en charge spécialisées](#) > [Les soins palliatifs et la fin de vie](#) > [Les droits en faveur des personnes](#)
Rédiger ses directives anticipées

Rédiger ses directives anticipées

publié le : 18.10.21



Toute personne majeure peut, si elle le souhaite, faire une déclaration écrite appelée directives anticipées pour préciser ses souhaits concernant sa fin de vie. Les directives anticipées permettent ainsi d'être acteur des décisions médicales de sa fin de vie, notamment la poursuite ou l'arrêt des traitements, dans le cas où l'on ne serait plus en mesure d'exprimer sa volonté. Le professionnel de santé doit respecter les volontés exprimées dans les directives anticipées, conformément à la législation en vigueur.

- rédiger sur papier libre, datées, signées avec nom, prénom, date et lieu de naissance

- rédiger sur papier libre, datées, signées avec nom, prénom, date et lieu de naissance
- mettre à jour et modifier à volonté

- rédiger sur papier libre, datées, signées avec nom, prénom, date et lieu de naissance
- mettre à jour et modifier à volonté
- faire connaître leur existence

Sédation profonde : pas de jugement hâtif

Où vivre les soins palliatifs ?

- à domicile
- en hospitalisation

Tenir compte de la dignité : toute l'équipe évite la désinvolture

- l'entrée dans la chambre
- l'attitude respectueuse
- la considération

Composition de l'équipe en soins palliatifs

- professionnels médicaux
- professionnels paramédicaux (thérapeutes et bénévoles)

- art-thérapie
- musico-thérapie
- zoo-thérapie
- hypno-thérapie
- service aumônerie
- bénévoles

Le service de soins palliatifs de la clinique des Augustines de Malestroit
sous la responsabilité du docteur Marine Mignot
rassemble toute une équipe (en cœur)
qui œuvre pour le patient (en cœur).

« Mon patient, mon frère »